République Française

Commune
de
LACAPELLE PINET

F - 81340

PROCES VERBAL du 103ème Conseil municipal du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 juillet à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur David DELMAR, le maire.

Date de la convocation : 1er juillet 2026

Présents : Claude THOMAS, Delphine FABRE, Géraldine CABROLIER, Dominique DELTEIL, Jean-Christophe VIDAL, Marie-Claude FOUILLADE

Absents :

Secrétaire de séance : Claude THOMAS

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation d'un référent TRYFIL
- Décision modificative
- Tarifs location salle communale
- Questions diverses

- Désignation du secrétaire de séance

Claude Thomas est désigné secrétaire de séance.

- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026

Le procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026 a été approuvé à l'unanimité.

- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Conseiller municipal titulaire : Claude THOMAS
Conseiller municipal suppléant : Dominique DELTEIL
Délégué titulaire de l'administration proposé : Stéphanie DELMAR
Délégué suppléant de l'administration proposé : Sylvie DURAND
Délégué titulaire du tribunal judiciaire proposé : Claude DURAND
Délégué suppléant du tribunal judiciaire proposé : Hélène VIDAL

- Désignation d'un référent TRYFIL

Dominique DELTEIL est désignée référent TRYFIL.

- Décision modificative

Chapitre 001
Dépense investissement +4233,60 €
Recette investissement +4233,60 €

- Tarifs location salle communal

Le conseil municipal a fixé les tarifs de location de la salle communale pour l'année 2026.
Tarif pour les habitants de la commune = 150 €
Tarif pour les personnes hors commune = 200 €
Mise à disposition gratuite de la salle =

- Obsèques
- Associations dont le siège social est situé sur la commune
- Associations hors commune dans le cadre d'une réunion ou formation

- Questions diverses

- Le maire a tiré au sort Evelyne AZAM en tant que jury criminel.

- Plusieurs remarques ont été faites sur l'entretien du cimetière et les mauvaises herbes qui prolifèrent. Le maire a proposé de se rendre au cimetière de St Grégoire où il a été mis en place un tapis végétal dans les allées qui couvre le sol et empêche les mauvaises herbes de pousser.

- L'association ABSEL demande au conseil municipal la possibilité d'avoir un raccordement électrique en prévision de l'organisation du karaoké le 27 septembre dans l'église.

- La réception des travaux de la salle communale est prévue le vendredi 17 juillet à 10 h.

- En prévision des travaux de dissimulation du réseau électrique dans le village, la mairie a reçu une convention de servitude à retourner signée au Syndicat Intercommunal de Tanus pour la mairie, l'église, le logement de l'ancienne école et le local de télécommunication.

La séance est close le 7 juillet 2026 à 22 heures et 57 minutes.

M le Maire — M le secrétaire de séance

David DELMAR — Claude THOMAS